

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/ CIPM-SCDP/2022 DU 21 OCTOBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE D'UN SECOND GROUPE ELECTROGENE DE SECOURS AVEC CONSTRUCTION DE LOCAUX DANS LES DEPOTS SCDP DE BONABERI A DOUALA ET DE BELABO. Financement : Budget d'Investissement SCDP 2022

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la productivité et afin de pallier les interruptions d'énergie électrique, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture, aux travaux d'installation et à la mise en service d'un second groupe électrogène de secours avec construction de locaux dans les Dépôts SCDP de Bonaberi à Douala et de Belabo.

2. Consistance des prestations

Les Prestations à réaliser dans le cadre du présent Appel

d'Offres comprennent les tâches décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **cent soixante-dix-huit millions huit cent soixante-quinze mille (178 875 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).**

4.Allotissement

Les Prestations objet du présent Marché sont constituées d'un lot.

5.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6.Financement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **032A1.**

7.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House), Tel : (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House B.P : 2271/2272, Tél (+237) 233 40 54 45 ,Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64/ Fax (+237) 233 40 47 96 , dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non

remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable dans le compte **N°33598800001-89** intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre , rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ,devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **10 novembre 2022 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention:

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 21 OCTOBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE D'UN SECOND GROUPE ELECTROGENE DE SECOURS AVEC CONSTRUCTION DE LOCAUX DANS LES DEPOTS SCDP DE BONABERI A DOUALA ET DE BELABO».

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Prestations est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA** .

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'Article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12.Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **10 novembre 2022** à **10h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

Offre technique

- Non-obtention d'au moins 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05) ;

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :
 - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
 - Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
- Absence d'une lettre de soumission financière timbrée et signée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Notation
1	Références de l'Entreprise	Oui/Non
2	Moyen matériels	Oui/Non
3	Moyen humains	Oui/Non

4	Méthodologie et planning de réalisation des Prestations	Oui/Non
5	Preuve de capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disant et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction de la Maintenance Industrielle et du Magasin (SDMIM), Téléphone : (+237) 670 82 63 49 ou 6 79 50 14 77.

Visite des sites

Une visite des différents sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet de la délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque Responsable de site concerné.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

DOUALA Le 21-10-2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE